



Présidentielle d'Octobre 2020 en Côte d'Ivoire

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA MISSION D'OBSERVATION

PLANETE PAIX SIEGE SOCIAL : Côte d'Ivoire Cocody-Sogefia Tel : (225) Tel : 05 60 56 49 – 02 80 27 19 – 07 65 06 28

EMAIL : info@planetepaix.org Site web : <http://planetepaix.org/fr/> WebTV : <http://planetepaix.tv.com/>

Blog : http://planetepaix.org/Sommet_jeunes_champions/

Récépissé de déclaration d'Association N° 546/INT/DGAT/DAG/SDVA (Date de déclaration : 25/05/2009)

Inscription au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire du 13 Août 2009 P. 504

Ce rapport de la Mission d'Observation (MO), couvre tous les aspects du processus électoral 2020, alors que le processus électoral suit toujours son cours. Des phases essentielles restent à accomplir, notamment l'annonce des résultats préliminaires par la Commission électorale indépendante (CEI) et le traitement du contentieux éventuel avant la proclamation des résultats définitifs par le Conseil Constitutionnel (CC). La (MO) n'est en mesure de s'exprimer que sur ses observations faites jusqu'à ce stade du processus.

Le processus électoral a exclu un grand nombre de forces politiques ivoiriennes et a été boycotté par une partie de la population dans un environnement sécuritaire volatile. Plusieurs candidats n'ont pas participé à l'élection et une part importante de la population n'a pas participé à ce scrutin. Les appels de l'opposition à la désobéissance civile et les actes de violence qui en ont découlé ont également impacté le scrutin. Ces problèmes menacent l'acceptation des résultats par la population et la cohésion du pays.

La décision du Président sortant, Alassane Ouattara, de briguer un (03) troisième mandat, après s'être engagé à ne pas être candidat à sa propre succession, a suscité une forte crispation au sein de la classe politique et de la population.

La validation de sa candidature, par le Conseil Constitutionnel, a été contestée.

Sur 44 candidatures déposées, 40 ont été rejetées,

Sur quatre candidatures acceptées, seuls Alassane Ouattara et Kouadio Konan Bertin ont mené campagne, les deux candidats de l'opposition ayant appelé à boycotter activement le processus électoral.

Ces facteurs combinés ont plongé le pays dans une crise préélectorale, électorale et poste électorale, marquée par la désobéissance civile et des violences qui ont fait plus de 30 morts et des centaines de blessés.

Les 11 équipes d'observateurs de la structure PLANETE PAIX, ont pu observer les opérations de vote dans 07 régions du pays. Leur observation porte sur 213 bureaux de vote (BV) visités tout au long du scrutin présidentiel 2020.

Le taux de participation observé présente de fortes disparités sur le territoire national avec un taux élevé dans le nord, faible dans le centre et très variable dans le sud du pays.

Le scrutin a été marqué par un nombre d'incidents et un environnement sécuritaire volatile dans certaines régions. Ainsi, dans l'une (01) des sept (07) régions observées, l'organisation du vote a été fortement impactée dans la région de KOUNFAO, 1052 BV comptabilisés par nos observateurs, qui n'ont jamais pu ouvrir dans ce département, par ce que les urnes étaient brûlées et les bureaux de votes saccagés. Dans les autres régions observées, en dépit d'incidents localisés, le vote a pu dans l'ensemble être bien organisé dans de bonnes conditions.

Il en ressort que :

- ❖ 70 % d'entre eux avaient ouvert à l'heure légale (08Heures) ;
- ❖ 30 % ont ouvert au-delà de l'heure légale avec des retards excédant quelques fois plus d'une heure ;

Selon les rapports de nos observateurs, les retards constatés étaient principalement dus aux facteurs suivants :

- ❖ Non déploiement du matériel électoral dans les délais ;
- ❖ Non présence du personnel de la CEI à l'heure ;

L'absence d'ouverture de ces bureaux de vote est due aux incidents survenus dans des lieux de vote. Ces violences ont été principalement localisées dans certaines régions de l'Ouest, de l'Est, du Centre et dans le Grand Abidjan.

• **Sur la disponibilité du matériel de vote**

En dehors des cas de retard relativement à son déploiement, l'observation a noté que le matériel électoral déployé par la CEI et les Commissions Electorales Locales était disponible en temps et en quantité suffisante dans l'ensemble des bureaux de vote observés.

• **Sur la participation électorale**

L'affluence des électeurs dans les bureaux de vote observés, notamment dans les communes d'Abidjan, a connu un pic dans la matinée mais le rythme a faibli dans l'après-midi.

A l'intérieur du pays, une forte mobilisation a été généralement observée dans les régions du Nord et du Centre Nord tandis que l'affluence était faible dans les régions du Centre Ouest et du Centre Est.

- **Sur le déroulement du scrutin**

La participation globale a été ordonnée et calme, d'une part dans certaines régions et districts et les électeurs ont pu voter dans la sérénité sans incidents majeurs. D'autre part, elle a été émaillée d'incidents et parfois de violences entraînant l'interruption du processus électoral.

Dans les bureaux où il n'y a pas eu d'incidents, les procédures de vote ont été respectées par les membres des bureaux de vote en présence des représentants des candidats.

- **Sur la mission des délégués des candidats**

L'observatoire a constaté que dans les bureaux où les candidats étaient représentés, leurs délégués ont pu exercer librement leur mission.

- **Sur la sécurisation du scrutin**

L'observatoire a constaté la présence des forces de sécurité, notamment des gendarmes et des policiers dans les lieux et bureaux de vote observés. Leur présence a permis d'éviter des incidents plus importants.

- **Sur la clôture et le dépouillement**

L'observatoire a constaté que les bureaux de vote observés dans leur grande majorité ont fermé à l'heure légale soit 18H. Certains bureaux, du fait d'incidents, ont fermé plus tôt que prévu. D'autres, du fait de retards observés à l'ouverture, ont fermé au-delà de 18H. Le dépouillement a été public et conforme aux dispositions légales.

Conclusion

PLANETE PAIX avec sa grande espérance exhorte l'ensemble des parties prenantes au processus électoral, à œuvrer pour la paix et la stabilité afin de consolider la démocratie et l'état de droit.

PLANETE PAIX salue l'esprit de professionnalisme des forces de défense et de sécurité dans la gestion des troubles survenus lors de l'organisation de cette élection.

Par ailleurs, au regard de ce qui précède et dans un souci d'amélioration des scrutins à venir.

Au Gouvernement de :

- œuvrer à permettre l'organisation de scrutins sans violences ;
- renforcer la sécurité des personnes qui souhaitent faire valoir leur droit civique ;

A la CEI de :

- renforcer davantage les capacités du personnel électoral, des représentants des partis politiques et ou des candidats ;

Aux candidats et acteurs politiques de :

- s'abstenir absolument de toutes formes de violence dans le cadre des contestations ;
- privilégier nécessairement le dialogue et la concertation en toutes circonstances pour préserver la paix et la cohésion sociale ;
- recourir systématiquement aux voies légales en cas de contestations ;

A la société civile de :

- s'impliquer davantage dans le processus électoral notamment par la sensibilisation, le renforcement des capacités, la formation citoyenne et civique des différents acteurs impliqués dans le processus électoral ainsi que par l'observation électorale;
- créer un cadre pour une plus grande synergie d'actions entre les acteurs de la société civile.

Fait à Abidjan le 05 novembre 2020,

Pour PLANETE PAIX,

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VEILLE ET D'ALERTE PRÉCOCE

S.G PLANÈTE PAIX-CÔTE D'IVOIRE

ANALYSTE PROGRAMME VOLONTAIRE

Landry KOUA

